



# BICqueley INFORmation COMmunication

 N° 2015/002

## Le Mot du Maire

Ce jeudi 8 mai 2015 correspondait au 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice des combats de la Seconde guerre mondiale en Europe. La commémoration au monument aux Morts a rassemblé de nombreuses personnes, je remercie tous les participants qui ont souhaités perpétuer le souvenir de ceux qui ont souffert. La présence des militaires donnent un caractère plus solennel à ce rassemblement. De nombreux enfants, écoliers au village, ont clôturé cette cérémonie en chantant la "Marseillaise" accompagnés, comme tous les ans, par leur enseignant M. Eric Lorrain. Le pot de l'amitié, offert par la municipalité, a permis la poursuite de discussions conviviales. Je tiens à remercier les auteurs des collations salés et sucrés pour le plaisir de tous les participants

Bonne lecture et pensez à consulter le site de la Commune.

## ➔ Compte administratif - Budgets 2015.

Le compte administratif de l'année 2014 a été approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 avril dernier : il s'agit de s'assurer que ce qui avait été prévu l'année précédente en matière budgétaire reflète bien ce qui a été réalisé durant l'exercice écoulé. En ce qui concerne le Compte administratif, le cumul du budget fonctionnement et investissement présente un solde positif de 299 841€, résultant de la différence entre le total des recettes de 881 564€ auquel il convient de soustraire celui des dépenses de 581 723€. Cet excédent a été affecté pour 2015, en investissement pour 122 490€ et en fonctionnement pour 177 351€. Compte tenu de ces résultats, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les différentes taxes, à savoir taxe d'habitation 9,53 % -- foncier bâti 10,70 % -- foncier non bâti 23,22 %. Par ailleurs, la facture de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui relève de la compétence de la Communauté de Communes ne devrait guère évoluer cette année.

## ➔ Budget de l'Eau.

Cette année encore, les dépenses et recettes de fonctionnement font apparaitre un solde positif 154 194€ résultat provenant de la différence entre les dépenses 78 423€ et les recettes 232 617€. Cet excédent a été affecté pour 2015, en investissement pour 126 069 € et en fonctionnement pour 28 124€. Après approbation à l'unanimité du compte administratif, les élus ont décidé de maintenir le prix de l'eau à son tarif actuel, soit à 1,30€ TTC le m<sup>3</sup>. La location du compteur restera facturée à 15€. Nous avons perçu 43 243.20€ pour la vente de l'eau et 5463.75€ pour la location de compteurs. Les 369 foyers desservis ont consommé près de 33 275 m<sup>3</sup> d'eau. Tous les chiffres relatifs au budget général et à celui de l'eau sont à votre disposition en Mairie.

## ➔ Les subventions aux Associations.

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour une attribution de subventions aux associations identique à l'année 2014. Toutefois, ces subventions sont versées uniquement sur présentation du compte rendu de l'assemblée générale accompagné du bilan financier.

Associations	Montant €	Associations	Montant €
Bicqueley Animations Loisirs	350	Étoile Sportive de Bicqueley	1 000
Club du 3 <sup>ème</sup> Âge	100	Radio Déclic	130
1 Rose, 1 Espoir par M.C Le Flirotin	100	ADMR « La Bouvade »	100
Bicqueley Moto Cross	150	G.I.P Toul	350
Sentier des Deuilles	350	Club Animation St Charles	150
<b>TOTAL GÉNÉRAL =</b>			<b>2 780 €</b>

### **⇒ Règlementation concernant les feux de jardin - Rappel du règlement sanitaire.**

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon, potager, taille des haies par les particuliers est donc interdit.

La circulaire rappelle également que le brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs de fumées et peut être la cause de propagation d'incendie.

### **⇒ Travaux 2015.**

L'appel d'offre relatif à la réfection de la voirie le long du ruisseau et à l'aménagement et la sécurisation du chemin aux abords de l'école a été soumis à 8 entreprises qui ont retourné à la Mairie une offre de prix pour ces réalisations. Après ouverture des plis, EIFFAGE TP de Maxéville, "mieux disante", a été retenue pour réaliser ces travaux après avoir proposé un montant de 60 628.72€ TTC pour l'aménagement de sécurité aux abords de l'école et 19133€ TTC pour la réfection de la rue du Ruisseau. Afin de limiter les nuisances liées à ces importants travaux, la réalisation du chantier est programmée pour la période estivale.

### **⇒ Insonorisation de la salle polyvalente.**

Vous avez tous constaté à une occasion ou une autre, la difficulté de communiquer en cet endroit compte tenu d'une l'ambiance sonore amplifiée : Cela ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Un devis vient d'être signé pour réaliser l'isolation phonique nécessaire. Les travaux seront réalisés très prochainement.

### **⇒ Projet de construction de garages.**

L'emplacement du terrain de pétanque initialement situé à l'entrée du village en venant de Toul est maintenant disponible depuis le transfert du terrain sur un autre site. La commune envisage de construire des garages à cet endroit, avec la possibilité de stationner caravanes ou camping-cars. Avant de nous lancer dans la concrétisation d'un tel projet, nous devons recenser le nombre potentiel de location à mettre à disposition des habitants du village. Si vous êtes intéressés par une location et sans engagement de votre part, nous vous invitons à vous faire connaître et à vous inscrire à la Mairie.

### **⇒ Plan Local d'Urbanisme.**

Lors d'une visite de la commission du service des Bâtiments de France, demandée par la Mairie, afin de revoir le périmètre de protection du Château, les souhaits exprimés par bon nombre d'administrés ont été pris en compte. Un nouveau périmètre, avec une zone définie de façon plus logique est en cours d'élaboration. A priori, seules les rues Nicolas Chenin, partie centrale du village, la rue de la Roche (jusqu'à l'intersection partie haute de la rue du Chanot), la Rue du Pont jusqu'au n° 130, une partie de la rue de la Praye, seraient concernées par le respect des normes exigées en cas de demande de travaux.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie si vous avez des interrogations particulières !

### **⇒ Concours des maisons fleuries.**

Cette année, à titre expérimental, nous vous proposons de participer à un concours « Maisons fleuries ». Si ce challenge vous tente, n'hésitez pas à vous inscrire. Lisez attentivement les informations spécifiques sur la page spéciale insérée dans ce bulletin.

### **⇒ Carte Nationale d'Identité.**

Le décret 2013-1188 du 18 décembre 2013 instaure la prolongation tacite pour 5 ans des cartes d'identité délivrées à des personnes majeures entre 2004 et 2013. Ces cartes tacitement prolongées, désormais valides 15 ans pour un majeur et 10 ans pour un mineur, seront renouvelées uniquement dans les cas suivants : détérioration de la carte, changement dans l'état civil, changement d'adresse, changement de physionomie important.

En l'absence de changement et donc sans renouvellement de la carte, en cas de voyage à l'étranger, il vous faut consulter le site internet du ministère des Affaires Etrangères ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)) et le cas échéant déposer une demande de passeport auprès de la Mairie de Toul pour ce qui nous concerne. Les usagers qui rédigeraient de fausses déclarations de perte ou de vol afin d'obtenir une nouvelle carte s'exposent à des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

## ⇒ A31.

Décrété par l'Etat, projet prioritaire, l'A31 Bis, fait à nouveau parler avec notamment un débat public du 15 avril au 13 juillet 2015 auquel vous êtes invités à participer, ainsi qu'aux différentes rencontres et via les espaces d'expression du site A31bis.debatpublic.fr.

Pour vous informer, participer et rencontrer la Commission particulière du débat public chargée d'organiser et animer le débat, vous pouvez joindre par mail : [contacta31bis@debatpublic.fr](mailto:contacta31bis@debatpublic.fr).

## ⇒ Employé communal en C.U.I - Contrat Unique d'Insertion subventionnée à 70 % par l'État.

Lors du précédent bulletin, un appel à candidature a été diffusé afin de combler un poste d'employé communal sous forme de contrat aidé par l'état pour un travail de 20 heures par semaine. Pour être éligible à cet emploi, un certain nombre de critères ont du être pris en compte. Après avoir étudié les 9 dossiers déposés en Mairie, la commission a retenu M. Fabien BORN dont le profil était le plus en adéquation avec le poste. M. BORN vient de prendre son poste le lundi 4 mai, à raison de 3 jours par semaine et ce, pour une durée de 12 mois, qui pourra être renouvelée. À noter que l'aide de l'état de 70% permet à la collectivité de diminuer les coûts liés à ce poste et aura une incidence limitée sur le budget communal.

## ⇒ Inscriptions Rentrée scolaire 2015-2016.

Au mois de septembre prochain, notre Ecole maternelle accueillera les jeunes élèves nés en 2012. Mme Andrée DEGRESE tiendra une permanence en Mairie les samedis 23 mai et 30 mai, de 9h30 à 11h30 pour inscrire les futurs élèves.

**Vous voudrez bien vous munir du carnet de santé de votre enfant et de votre livret de famille.**

## ⇒ École.

### 1- Les rythmes scolaires :

Lors de sa réunion trimestrielle du jeudi 30 Avril, **le Conseil d'école a été consulté sur le maintien ou non de la neuvième demie journée de classe le samedi matin ou bien son déplacement au mercredi matin.** Les quatre délégués de parents d'élèves, les quatre enseignants, les deux représentants de la Mairie et M le Délégué de l'Education Nationale (DDEN) ont participé à ce vote dont le résultat a confirmé le sondage réalisé auprès des parents quelques semaines auparavant à savoir : **5 voix pour classe le mercredi matin**, 4 pour maintien le samedi, et 2 bulletins nuls. Par ailleurs, après quelques mois d'expérimentation sur les nouveaux horaires, il faut reconnaître que la pause méridienne actuelle ne convient pas aux élèves de l'école maternelle qui sont perturbés et fatigués par des après-midis plus courts et plus difficilement aménageable pour l'enfant. **Le Conseil d'école propose les horaires suivants pour la rentrée de septembre** : 8h30 -11h45 et 13h30-15h30, et le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

**Ces deux propositions vont être maintenant soumises à M le DASEN (Directeur des Services de l'Education Nationale) pour validation avant application.** Les jours et horaires des NAP seront inchangés, à savoir, les lundis, mardis et jeudi de 15h30 à 16h30.

### 2- Effectifs rentrée 2015-2016 :

Si l'on s'en tient aux données actuelles de l'état civil pour les nouvelles inscriptions, notre école accueillera en septembre 102 élèves ainsi répartis : Maternelle : 14 P.S - 7 M.S - 9 G.S / Primaire : 11 C.P - 12 C.E.1 - 19 C.E.2 - 14 C.M.1 - 16 C.M.2.

### 3- Fête de la Communication :

Sur le thème « **Ensemble on est plus fort** ». C'est Villey-le-Sec qui accueillera 130 ateliers et plus de 1600 élèves **le vendredi 12 Juin**. Comme les années précédentes, élèves et enseignants préparent cette belle manifestation. La partie logistique globale est gérée par MM Jérôme HASSOUX et Eric LORRAIN qui doivent organiser l'implantation des ateliers. Pour mettre sur pied toute cette intendance, **des volontaires seront les bienvenus** : si vous avez du temps disponible pour leur prêter main forte les quelques jours précédents cette fête, n'hésitez pas à vous manifester à l'Ecole pour faire de cette journée une réussite collective !! De son côté, Mme Lemasson a en charge le planning et la réservation des transports pour l'ensemble des écoles.

### 4- Fête de l'école :

Les enfants préparent leur spectacle, qu'ils vous présenteront quelques jours avant les grandes vacances. Un barbecue clôturera cette manifestation.

## Les Associations- Animation

### ➔ **Bicqueley Moto Cross.**

Le Moto Club de Bicqueley fait des travaux sur le terrain de motocross pour une mise aux normes préfectorales.

Le Samedi 29 août, il organisera sa 15ème course sur prairie en Nocturne. Les essais commenceront à 14h et les courses à 17h pour finir vers 1h. C'est la seule course Ufolep en nocturne en alsace-lorraine. Les spectateurs sont attendus gratuitement et pourront se restaurer à la buvette : boissons, frites, saucisses. Les bénévoles seront les bienvenus, ils doivent contacter Jean-Michel NOWAK au 03.83.64.60.73. Venez nombreux !

### ➔ **Bicqueley Animations Loisirs.**

Lundi 25 Mai 2015 : Venez nombreux participer au traditionnel tournoi de pétanque réservé aux amateurs qui se tiendra pour la deuxième fois sur le nouveau terrain situé à proximité du stade de football. Pour une bonne organisation nous vous conseillons de vous inscrire dès à présent auprès de Mme Ginette BONNEAUX au 03.83.64.21.54, si non les inscriptions pourront être prises sur place à partir de 9h. Le tournoi débutera à 10h. Le tarif de 6€ par participant, soit 12€ la doublette, reste inchangé. Une restauration rapide et une buvette vous seront proposées sur place. Tous les supporters seront les bienvenus ! Ce tournoi est, bien entendu, soumis aux aléas de la météo (on croise les doigts).

### ➔ **Les Sentiers des Deuilles.**

La 14° randonnée des Deuilles s'est déroulée le dimanche 29 Mars au départ de Moutrot malgré une météo peu favorable, ce sont plus de 200 marcheurs qui se sont élancés sur les 4 circuits proposés de 9, 16, 21 et 30 km.

Prochaine sortie : Semi nocturne au départ de Crézilles le vendredi 22 Mai à 18h avec repas en cours de randonnée. Renseignements et inscriptions sur notre site internet : [sentiersdesdeuilles.fr](http://sentiersdesdeuilles.fr) / rubrique actualité.

### ➔ **Les 6 jours du Toulinois.**

Cette année, les 6 jours du Toulinois se dérouleront du 21 au 27 juin. L'étape de Bicqueley aura lieu le jeudi 25 juin 2015. Départ à 19h salle des fêtes. Inscription auprès de Mme Corinne BORN -173 rue du Haut des Monts à Bicqueley ou <http://ustoul.athle.com> ou encore [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)



Retrouvez avec curiosité dans ce bulletin notre traditionnelle page mémoire rédigée par M. Norbert Hesse que nous remercions pour son aimable contribution !

*Un soir de pleine lune  
au village ! ! !*



Photo: M. Daniel HALTER

**RETROUVEZ TOUTES CES INFORMATIONS  
SUR NOTRE SITE INTERNET : [www.bicqueley.fr](http://www.bicqueley.fr)**

